



Porter plainte contre les abus du geant ebay??

Par **willyhe**, le **12/05/2010** à **08:17**

Bonjour,

Je suis vendeur sur ebay et ils ont restreint mon compte il y a quelques jours (je ne peux plus vendre) de manière abusive. Ils me reprochent l'insatisfaction des acheteurs et/ou la vente d'objets non conformes à la description. Or, j'ai un taux supérieur à 99% d'évaluations positives, 1 évaluation négative sur plus de 300 ventes, 4 litiges résolus sur plus de 6 mois, une note de conformité de mes objets de 4,96 sur 5. J'ai donc tenté de les contacter à plusieurs reprises par mail (puisque'ils n'ont pas de téléphone) pour comprendre exactement ce qu'on me reprochait, et je n'ai eu que des réponses automatiques qui tournaient en rond qui continuaient à pointer une pseudo insatisfaction des acheteurs. Je leur avais mentionné que dans mon récapitulatif il apparaissait "satisfaction des acheteurs: très positive". Perdue patience je leur ai dit que je porterais plainte et aujourd'hui ils ont changé ça en "satisfaction des acheteurs: négative", et ils ont supprimé mon compte paypal (qui était créditeur d'ailleurs, donc comment récupérer l'argent?) et je reçois ce mail: désinscription de certains modes de paiement à la demande du membre et "Nous avons essayé de débiter vos frais eBay à partir du compte PayPal que vous avez enregistré comme mode de paiement automatique mais la demande de prélèvement a été refusée. Il arrive fréquemment qu'une carte de crédit expirée ou qu'un compte à découvert soient à l'origine de ce type de problème.

Suite à l'échec du prélèvement automatique, nous avons supprimé l'inscription de votre compte PayPal en tant que mode de paiement automatique pour le règlement de vos frais eBay." Or je suis à jour dans mes paiements, mon dernier paiement date de la semaine dernière. Ils n'ont donc rien à me prélever ce jour. C'est une réponse vengeresse à mon mail. Je trouve leur attitude complètement abusive. Je suis nerveusement au bout du rouleau (j'ai même consulté un médecin) devant tant d'injustice et je suis prête à entamer une action en justice s'il est toutefois possible que ma toute petite personne face le poids devant un géant tel qu'ebay. Je trouve cela scandaleux et j'espère qu'il est possible de faire quelque chose.

Merci pour votre réponse.

Par **frog**, le **12/05/2010** à **13:21**

[citation]pour comprendre exactement ce qu'on me reprochait, et je n'ai eu que des reponses automatiques qui tournaient en rond qui continuaient a pointer une pseudo insatisfaction des acheteurs. Je leur avais mentionne que dans mon recapitulatif il apparaissait "satisfaction des acheteurs: tres positive".[/citation]

Pour faire simple, si 5% des évaluations reçues les trente derniers jours sont négatives ou neutres, ton compte est bloqué pour les mises en vente.

Tu peux avoir 99,98 de clients satisfaits si tu vends depuis cinq ans, avoir un mois où les ventes se passent mal, et voir ton compte écarté.

Cette façon de faire pousse les vendeurs, en particulier étrangers, à peaufiner leur service client.

Pour PayPal, je trouve un peu surréaliste la thèse de la vengeance. Tu as pris contact avec leur service client ?

Par **willyhe**, le **12/05/2010** à **13:56**

C'est ebay qui a supprime mon compte paypal (ebay et paypal sont lies), sans motif reel (ils pretendent avoir voulu me prelever de l'argent mais je n'ai pas d'arrieres et j'ai paye ma derniere facture il y a une semaine (il n'y a que des factures mensuelles), je ne vois donc pas ce qu'ils veulent me prelever, aucune facture de leur part n'apparait dans mon compte qui plus est)...C'est donc une suppression abusive avec un motif douteux et qui etrangement suit mon dernier mail ou je disais que je comptais ne pas me laisser faire devant leur non explication entre autres, je trouve juste la coincidence etrange...). Quand au pourcentage d'evaluations negatives ou neutres, il n'atteint pas 5%, d'ou mon interrogation ...Merci neanmoins de me donner cette explication je leur ai demande de m' expliquer cela (comment ils calculent, etc) pour comprendre et pas de reponse ou des mails automatiques qui repondent a cote de la plaque et donnent l'impression d'etre pris pour un imbecile...

Si j'etais en tort, j'accepterais sans rien dire, bien entendu, mais comme ils ne me donnent pas d'explications coherentes aux actions entreprises sur mon compte, je ne peux pas rester les bras croises! Et si je ne peux rien faire d'autre, je cloturerai mon compte, c'est le minimum que je puisse faire pour marquer mon desaccord...